

Langues officielles

[Traduction]

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais d'abord remercier le ministre d'avoir eu l'obligeance de nous transmettre le texte de sa déclaration longtemps d'avance. Tous les députés, j'en suis convaincu, tiennent à ce que les Canadiens puissent obtenir les services de leur gouvernement dans les deux langues, à ce que notre fonction publique soit la meilleure possible, mais, encore plus, à ce qu'elle soit une fonction publique satisfaite tout le temps que durera sa bilinguisation. Même les libéraux sont humains...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Expliquez-vous.

M. Baker (Grenville-Carleton): ... et l'on trouve peu d'exemples aussi frappants d'erreurs d'administration grossières que celles qui ont été commises à l'occasion de la mise en application de ce programme de très grande importance pour l'unité de notre pays à l'avenir. Il serait peut-être injuste de ma part de m'en prendre uniquement au président du Conseil du Trésor (M. Chrétien), car nombre de ses collègues sont également coupables de mauvaise administration, comme nous l'avons constaté il y a quelques jours au début du débat qui nous occupe actuellement.

Qu'on me permette de dire à la Chambre pourquoi les députés de ce côté-ci estiment que des bévues grossières ont été commises. Je m'en tiendrai uniquement aux données fournies dans la déclaration du ministre pour étayer mon affirmation; ensuite, j'expliquerai à la Chambre comment le programme aurait pu être mis en œuvre d'une manière beaucoup plus efficace, économique et humaine. Voyons d'abord le rapport du ministre. Il montre d'abord que le gouvernement a induit en erreur le public canadien, la Chambre et la Fonction publique. Le rapport signale que le nombre des postes désignés comme bilingues a plus que doublé en deux ans, passant de 25,000 à 53,600 environ. Notez le mot «environ» car le chiffre pourrait être beaucoup plus élevé. Rien ne prouve ici, ou bien peu, que le gouvernement a réfléchi sérieusement à son affaire avant de prendre sa décision.

Cette hausse, sans parler du fait qu'elle prouve à quel point le gouvernement a mal préparé le programme de bilinguisme, a des répercussions beaucoup plus profondes. Cela montre que le Canadien unilingue, qu'il soit francophone ou anglophone, éprouvera encore plus de difficultés à atteindre les échelons supérieurs de la Fonction publique. Et comme personne ne sait pourquoi certains d'entre nous ne peuvent apprendre une langue, le gouvernement l'avoue d'ailleurs, celui-ci bloque inutilement la carrière de nombreux jeunes Canadiens. Quand on songe au manque d'initiative manifesté par la gouvernement fédéral dans le domaine de l'enseignement des langues dans les écoles d'un bout à l'autre du pays et à l'échec relatif du programme gouvernemental d'enseignement des langues, on peut comprendre les ennuis suscités à des jeunes Canadiens.

Dix-neuf pour cent de tous les postes sont maintenant désignés comme étant bilingues. Dans la région de la capitale nationale ce chiffre atteint 66,4 p. 100. Cela signifie que l'avancement dans la région de la capitale nationale est fortement restreint et même en dehors d'Ottawa, les chances d'avancement ne sont guère meilleures. Un examen rapide de l'annexe B au rapport présenté par le ministre montre que 92,7 p. 100 de tous les postes exécutifs, 36,6 p. 100 des postes administratifs, 26,8 p. 100 de tous les

postes scientifiques et professionnels et 25 p. 100 de tous les postes de soutien administratif sont censés être bilingues et que leurs titulaires doivent parler couramment le français et l'anglais.

Ces chiffres rendent ridicules les diverses mesures dites de protection que prévoit le programme du gouvernement pour l'application du bilinguisme dans la Fonction publique fédérale. Le ministre démontre dans son rapport la générosité du gouvernement, si je puis dire. Les employés unilingues de 60 ans et plus ne seront pas tenus de suivre des cours de langue et conserveront le droit d'occuper des postes bilingues ou d'y accéder. Comme par ailleurs le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour pousser de nombreux fonctionnaires à prendre leur retraite à 60 ans, on voit très bien ce que vaut la protection qu'apportent les déclarations vides de sens comme celle mentionnée plus tôt. Le gouvernement admet, comme nous le devons tous, que la formation linguistique pose un grave problème. Presque tous les pays anglophones et les pays comme le nôtre où une forte proportion de la population parle anglais semblent avoir cette difficulté. La plupart des éducateurs auraient pu dire au gouvernement les graves problèmes qui l'attendaient à cet égard. Le gouvernement en avait les preuves sous les yeux, mais il n'en a évidemment fait aucun cas et il a décidé d'agir sans consultation.

Nous devons faire un certain nombre de choses. Nous devons surtout motiver davantage les fonctionnaires canadiens à adhérer de tout cœur et de bonne grâce au programme de bilinguisme. Pour y arriver, nous devons faire certaines choses. En premier lieu, nous devons réformer nos programmes de formation linguistique de façon à réduire considérablement le nombre des fonctionnaires devant participer à ces programmes centralisés de formation à temps complet. Nous y parviendrons au moyen de programmes interministériels permanents qui aideront les fonctionnaires en question à comprendre et à lire l'autre langue officielle. Seuls ceux qui sont vraiment motivés et qui ont les aptitudes requises devraient recevoir la formation linguistique complète, celle qui permet d'en arriver à parler et à écrire couramment. L'aptitude à lire et à comprendre est tout ce qu'il faut pour s'acquitter des tâches afférentes à bien des postes présentement désignés comme étant bilingues dans toute l'acception du terme. Si nous augmentons le nombre des fonctionnaires capables de lire l'autre langue, cela augmentera d'autant le nombre d'unilingues français et anglais susceptibles d'accéder à de meilleurs postes que maintenant.

A mon avis, nous devrions aussi adopter une nouvelle approche opérationnelle de la Fonction publique fondée sur la décentralisation de l'infrastructure bilingue. Nous avons besoin d'un service rapide de traduction, de sorte qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent travailler dans leur propre langue dans leur ministère. Des avis de l'extérieur auraient pu aider le gouvernement à améliorer la mise en œuvre de ces programmes. Ces avis ont été offerts, mais le gouvernement les a refusés.

En terminant, je dirai que nous commençons à peine le débat sur le budget; je suis donc particulièrement déçu que le ministre, dans sa déclaration, n'ait pas fourni de chiffres sur le coût du programme. Avant de terminer, monsieur l'Orateur, je tiens à rappeler que pendant la 29^e législature, nous avons demandé au gouvernement d'inscrire dans la loi les sauvegardes des lignes directrices qui avaient fait le sujet du débat. Apparemment, le gouvernement a refusé de le faire. Cette omission n'est pas, à mon avis, dans l'intérêt de la Fonction publique.